



La saison 2026-2027 au Grand Angle

P11



| Stocker l'eau pour la réutiliser

| Participer à l'avenir
du territoire avec le Conseil
de Développement

©Tanguy Mendrisse

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Agir pour l'eau!
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **PARTICIPER À L'AVENIR DU TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Du 26 juin au 1^{er} novembre 2026 : Partez à la découverte des paysages industriels...
- Et si vous partiez en Pays Voironnais ?
- Trophées Econex : et si votre entreprise participait ?
- Pays Voironnais Rénov' au service de votre logement
- Déplacements - anticiper la rentrée : un geste simple pour un été serein
- Bac jaune : chaque geste compte !

Directeur de publication : Freddy Rey ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Mollier Sabet, Michel Cavalca, V. Gaillard, N. Bohere, G. Randon, Shutterstock, S. Prodent, Urope/OTPaysVoironnais, PAH, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Blieu, Charancieu, Charavines, Chamécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 45 000 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com



Nouvelles incertitudes, nouvelles attentes, nouvelles politiques.

Avec la nouvelle mandature 2026-2032, une nouvelle ère s'ouvre pour le Pays Voironnais. L'année en cours est marquée par une situation politique pré-occupante à l'échelle de notre pays. Nous devons donc, à l'échelle locale, y faire face et se préparer en permanence à l'imprévu.

Aussi, nous avons besoin d'un Pays Voironnais fort, dynamique et désirable. Face aux incertitudes et aux crises financières, énergétiques, sanitaires et climatiques qui s'enchaînent, nous nous devons de lui faire prendre ce virage. Il nous faut de nouvelles politiques pour répondre aux nouvelles attentes.

Pour cette mandature, avec l'ensemble des 63 nouveaux élus communaux et les 792 agents de la collectivité, nous avons fixé un cap et un projet pour y parvenir. Il s'agit à travers lui de parler vrai, sans avoir peur du changement. Nous devons avoir le courage de prendre nos responsabilités, avec des décisions fortes et structurelles. Nous faisons ainsi le pari d'un projet ambitieux, collectif, qui rassemble le plus largement possible, et qui est déjà en marche.

La « maison » Pays Voironnais doit pouvoir s'adapter et se transformer, pour se donner les moyens de traverser la période incertaine actuelle. Pour cela, nous sommes en train de repenser sa gouvernance et ses services.

Notre communauté d'agglomération doit surtout miser sur les solutions co-bénéfiques, entre l'environnement et la société. Nous prônons une vision globale des choses lors de chaque décision, avec une prise de hauteur.

Pour mettre en œuvre ce projet, nous allons procéder avec méthode. Nous allons reconsidérer nos liens avec les communes et les habitants, revoir nos politiques publiques, et concrétiser des aménagements intercommunaux.

Concrètement, ce premier mois de mandat a été dédié à trois grandes priorités :

- > installer les élus communaux dans leurs nouvelles fonctions, ce qui est commun à toutes les collectivités,
- > se tourner résolument vers nos agents, en les rencontrant et en les rassurant quant à nos intentions d'avancer ensemble pour un service public toujours plus efficace,
- > amorcer le projet de transformation des services, grâce à un travail de fond mené entre le Bureau exécutif, la Direction générale et l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération.

Grâce à ce projet, le Pays Voironnais va pouvoir s'affirmer. Vous, habitantes et habitants de notre territoire, devez aussi mieux le connaître. Nous allons donc renforcer notre communication. Vous serez également bientôt consultés pour que vous puissiez nous aider à avancer.



Freddy REY

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro en images

Fête du vélo à Voiron

Cette année, la Fête du vélo organisée à Voiron par Véligood et l'Union Cycliste Voironnaise avec le soutien de la Ville de Voiron et du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise a eu une saveur toute particulière. Un peu comme un avant goût de la ferveur qui s'emparera de Voiron lors du Tour de France les 22 et 23 juillet prochains.



Élections

Suite aux élections municipales, **le 16 avril** se sont déroulées les élections du nouveau Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. À cette occasion Freddy Rey, Maire de Saint-Nicolas de Macherin, a été élu Président. 15 Vice-Présidentes et Vice-Présidents et 6 conseillers délégués ont été également élus. Retrouvez la composition complète du Conseil communautaire sur www.paysvoironnais.com

Grange Dîmière

Cette saison la Grange Dîmière propose Aquam Requiem, une nouvelle exposition spécialement conçue pour les lieux. Dominique Stutz, céramiste / sculpteur et Lucile Travert, peintre / plasticienne, proposent des créations céramiques, sonores, graphiques et picturales élaborées suivant une approche plastique métaphorique et symbolique autour du thème de l'eau.



Festival cultures urbaines

Devenu le rendez-vous incontournable pour tous les jeunes du territoire, le festival des cultures urbaines de Voiron a rassemblé **le 25 avril** des artistes issus de la culture urbaine : beatbox, breakdance, graf mais aussi des stands d'information à destination des ados.

EMPLOI

Le 24 avril dernier, la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, en partenariat avec France Travail, proposait un job dating dédié aux 45 ans et plus. Une belle opportunité pour des personnes expérimentées de faire valoir leur expérience auprès d'entreprises à la recherche de candidats immédiatement opérationnels!

Julien POLAT

1^{er} Vice-Président en charge de l'attractivité du territoire et du rayonnement économique

Débutant un troisième mandat de Maire de la Ville de Voiron et de Vice-Président du Pays Voironnais, Julien Polat semble toujours animé par la même flamme, avec un seul objectif: agir pour les habitants et leur territoire.

Élu de terrain et de proximité, ce dernier a une vision assez claire de son rôle au sein de la Communauté d'agglomération: « L'intercommunalité est l'émanation des communes. Il ne s'agit pas d'une strate supplémentaire. Je conçois donc mon engagement au sein du Pays Voironnais comme le prolongement naturel de ma fonction de Maire. »

En tant que Maire de la ville-centre du Pays Voironnais, son rôle est particulièrement central en raison du poids de cette dernière au sein du territoire. « En tant que ville-centre du territoire, Voiron occupe une place particulière. Elle concentre de nombreux services qui permettent à ses habitants d'y trouver l'essentiel de ce dont ils ont besoin sans avoir à se déplacer hors du territoire: des commerces, un hôpital, des établissements d'enseignement, des services publics de proximité, une salle de spectacle... Ce qui ne doit pas faire oublier que réciproquement, la force de Voiron c'est le territoire qui l'entoure! En effet, les services rassemblés à Voiron sont dimensionnés pour répondre aux besoins des habitants de l'ensemble du Pays Voironnais. »

Quand on évoque l'instabilité du contexte actuel, les difficultés financières rencontrées par les collectivités locales et les choix qui seront probablement nécessaires:

« Je suis très conscient que notre société traverse une période de fractures et que les collectivités comme le Pays Voironnais voient leurs moyens se réduire. Il va donc falloir libérer des marges de manœuvre et faire preuve de créativité pour continuer à agir et à répondre aux besoins de nos concitoyens. Permettre l'accès aux soins, protéger les plus fragiles, accompagner le vieillissement, favoriser la réussite éducative, développer l'emploi, préserver l'environnement... Bref répondre aux besoins essentiels. Il faudra adapter nos priorités et questionner nos périmètres d'action pour demeurer maîtres de notre destin sans nous contenter de subir. »



Photo: Ville de Voiron

Une société fragilisée, moins de moyens, des objectifs à prioriser, si le tableau est loin d'être idyllique, Julien Polat reste foncièrement optimiste: « Nous avons la chance d'être dans un territoire attractif doté d'une richesse extraordinaire. Qu'il s'agisse de notre environnement naturel, de notre position géographique, de la diversité de notre bassin économique, de nos équipements sportifs, de notre vie culturelle... Nos atouts sont multiples, et rares sont ceux qui peuvent en dire autant. Soyons-en convaincus, et mobilisons-nous tous pour nous emparer de cette chance afin d'aller de l'avant! » En évoquant le mandat du Pays Voironnais qui débute, Julien Polat est indéniablement pleinement engagé pour les années qui viennent: « Le début de ce nouveau mandat a été marqué par la volonté de fédérer les élus du territoire dans toute leur diversité autour de notre nouveau Président qui a su rassembler avant même son élection. Une moitié des élus découvre cette forme d'engagement avec un regard neuf qui, couplé à celui des élus plus expérimentés, permettra, j'en suis sûr, d'agir pour notre territoire et ses habitants avec enthousiasme et efficacité. »



Agenda & Culture en Pays Voironnais

p 10



p 12

Lundi 29 juin: top départ pour les horaires d'été en déchèteries

Agir pour l'eau !

p 8

Agir pour l'eau !

Engagé voilà plusieurs années, le plan pour l'eau conduit par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais prend de l'ampleur. On vous dit tout sur ses objectifs, les moyens mobilisés et les réalisations.



Agir pour sécuriser la ressource en eau

Aujourd'hui, l'objectif principal du Pays Voironnais en matière d'eau est de maintenir l'équilibre quantitatif et qualitatif de la ressource.

Il s'agit de satisfaire les usages prioritaires de l'eau et les besoins des milieux naturels, en préservant la biodiversité aquatique et humide, en réduisant l'assèchement des sols et en favorisant une meilleure qualité de l'eau.

Pour y parvenir, le Pays Voironnais a souhaité construire une véritable stratégie pour agir de manière globale avec l'ensemble des acteurs concernés: Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, communes, communautés de communes voisines, syndicats ayant la compétence GEMAPI*, industriels, agriculteurs, associations naturalistes et de pêcheurs...

Ce travail partenarial vise à concilier les enjeux environnementaux du territoire avec les besoins de sa population.

Il permettra de mener de multiples actions pour agir conjointement sur les thématiques liées à l'eau: eau potable, assainissement, eaux pluviales, environnement, sensibilisation à la préservation de la ressource en eau, biodiversité.

UN PLAN AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ



Plus de 180 actions sont prévues pour tout le territoire concerné qui s'étend de la plaine alluviale de l'Isère aux contreforts de la Chartreuse.

Plantation de haies, création de mares, restauration de zones humides...

Il s'agit de construire une vraie stratégie et d'agir sur le terrain avec les associations naturalistes de manière globale.

La gestion des pollutions, notamment en lien avec les pratiques agricoles, est aussi un sujet central avec des enjeux de sobriété hydrique et d'adaptation à l'urgence climatique pour renforcer la résilience de notre territoire.

* Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents (SIAGA)

UN PLAN AMBITIEUX À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Afin de parvenir à déployer un plan ambitieux à la hauteur des enjeux, le Pays Voironnais va signer son premier contrat « Eau & Climat 2026-2028 » avec l'Agence de l'Eau.

En s'engageant avec elle, le Pays Voironnais affirme clairement sa volonté de s'inscrire dans une trajectoire d'adaptation au changement climatique en sécurisant la ressource en eau. Le contrat Eau & Climat permettra une approche à 360°, rendue possible grâce à la forte participation financière de l'Agence de l'Eau. Il est à noter que dans un contexte général de fortes incertitudes sur les subventions apportées à différents projets, les fonds de l'Agence de l'Eau sont garantis et permettront de réaliser l'essentiel des actions programmées.

Chiffres clés

Avec le contrat Eau & Climat, le Pays Voironnais s'engage pour une durée de trois ans à mener des actions pour un montant total d'environ **31,4 M€** dont **28 M€** portés par la Communauté d'agglomération et **3,4 M€** par les communes.

L'Agence de l'Eau participera à ces projets pour un montant total d'environ **14,5 M€** répartis à hauteur de **12,5 M€** pour la Communauté d'agglomération et **2 M€** pour les communes.



QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN COURS OU À VENIR



> Accès à l'eau potable

Afin de sécuriser l'accès à l'eau du territoire, le Pays Voironnais conduit une étude pour identifier de nouvelles ressources mobilisables. En parallèle, afin de limiter les déperditions sur le réseau, la collectivité continue à agir pour détecter et réparer les fuites. Un travail qui porte déjà ses fruits avec environ 1 million de m³ économisés entre 2022 et 2024.



> Assainissement

Depuis plusieurs années, les réseaux et ouvrages d'assainissement font l'objet d'un programme de réhabilitation afin d'optimiser leur fonctionnement. En parallèle, les travaux de séparation du réseau d'eaux pluviales et du réseau d'assainissement se poursuivent.



> Sensibilisation

Afin de sensibiliser les publics scolaires et professionnels (agriculteurs et entreprises), le Pays Voironnais va prochainement former des ambassadeurs de l'eau à l'image des ambassadeurs du tri pour les déchets. Une Maison de l'eau proposant un parcours pédagogique est également en cours de construction sur le site de la station d'épuration d'Aquantis.



> Environnement

Des haies seront plantées pour préserver la biodiversité et favoriser la retenue des eaux de pluie. Des plans de gestion et de restauration des zones humides seront aussi déployés et un observatoire de la biodiversité sera créé en lien avec la commune de Saint-Nicolas de Macherin.



> Agriculture et économie

Un travail sera mené avec la Chambre d'agriculture de l'Isère pour recenser les pratiques agricoles en matière de consommation d'eau. Une expérimentation de réutilisation des eaux usées traitées est en cours d'étude avec l'entreprise Constellium.



RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - www.malp.fr

> **3/07 19h30**
CONCERT LÉO GELLER 4TET
Open jazz chaloupé.
Gratuit, sans réservation.

> **8/07 19h**
CONFÉRENCE- ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE DES LACS ALPINS
Avec Robin Brigand, ingénieur de recherche au DRASSM. *Gratuit, sans réservation.*

➔ **RÉSERVATIONS**
billetterie-culture.paysvoironnais.com

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

> **24/06 14h30**
ATELIER CRÉATIF
Fabrication de cartes de tarot de Marseille.

➔ **TOUTES LES INFOS CULTURE**
culture.paysvoironnais.com

UN BILLET POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée au MALP vous permet de vous rendre aussi au Musée Mainssieux

CAP SUR LA GRANGE DÎMIÈRE

Route de la Grange Dîmière - Le Pin
Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 76 93 17 41

> **20/06 à 14h**
SECRET D'HYDROLAT ET ATELIER DISTILLATION
Atelier guidé autour de la fabrication d'hydrolat végétaux.

> **26/06 & 18/07 à 20h30**
VISITE GUIDÉE INSOLITE NOCTURNE
Découvrez l'exposition Aquam Requiem équipé(s) d'une lampe torche.



Agenda & Culture

Le Grand Angle

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

PROJECTION DOCUMENTAIRE ANIMALIER « LE CLAN DES MARMOTTES »

> 19/06 à 21h
Projection en plein air et en présence de la réalisatrice Anne Lapiéd. Proposé dans le cadre de « La bibliothèque de Montferat fête ses 10 ans ! ».
Prévoir siège et couverture, repli dans la salle des fêtes si pluie.

L'ÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

> **4/07 à 10h**
BOOKFOLDING
Venez découvrir un atelier de pliage de livres sur la thématique petits et grands héros, animé par Isabelle Gaudé. Redonnez vie à un vieux ouvrage, transformé en objet sensible et unique!
Dès 15 ans. Sur inscription.
Médiathèque de Voiron. 04 76 67 93 13.
bib.voiron@paysvoironnais.com

> **4/07 à 15h**
CONCERT MÉLI MÔMES
Les Méli Mômes vont vous en mettre plein les yeux et les oreilles! Concert acoustique en plein air « Gna Gna Gna » du célèbre trio de rock pour enfants.
Bibliothèque de Montferat

> **7/07 à 15h**
BALADE CONTÉE AUTOUR DE LA FURE
sur le thème des petits et grands héros.
Rives, rendez-vous sur le parking de l'école Pierre Perret à 14h45.

> **9/07 à 10h**
SPECTACLE VOYAGE DE MONSIEUR POUCE
Au rythme des comptines, dans un décor coloré, suivons Monsieur Pouce dans son tour du monde en parapluie, en bateau, en traineau...
Par la compagnie Petit Brin d'Herbe.
Pour les 0-6 ans.
Saint-Jean de Moirans, Centre social culturel (rue Charles Delestraint)

www.biblio-paysvoironnais.fr

VILLES & PHYSIC D'ART & D'HISTOIRE LES RENDEZ-VOUS DU PAH

Inscription obligatoire
billetterie-culture.paysvoironnais.com

> **01/07 à 18h30**
APÉRO ART ET HISTOIRE
« Métamorphose urbaine, l'inventaire des villes de l'Isère à l'âge industriel. »
Au Musée Mainssieux à Voiron.

> **05/07 à 10h**
BALADE URBAINE
Réminiscences Des Grandes Distilleries Voironnaises
Départ du parvis de la gare SNCF de Voiron.
Gratuit et sur inscription.

> **07/07 à 10h**
ATELIER EN FAMILLE ARCHI'PAT
Un quartier de carton
Petites et grandes mains, associez vous pour réaliser une maquette en carton du quartier de Paviot à Voiron.
Gratuit et sur inscription.

Saison 2026-2027

La saison précédente vient à peine de s'achever que déjà le Grand Angle vous dévoile un avant-goût de sa programmation 2026-2027!

Richesse, diversité, spectacles populaires, créations contemporaines, danse, cirque, chanson, théâtre, humour... Le Grand Angle, c'est tout cela à la fois! Avec plus d'une quarantaine de spectacles, que vous soyez amateur éclairé ou néophyte, que vous cherchiez un répertoire adulte ou qui s'adresse au jeune public, vous trouverez forcément un rendez-vous pour répondre à vos envies de culture.

Cette année la saison débutera avec du théâtre musical « Show muse go on ». Un spectacle haut en couleurs idéal pour oublier le monde chaotique dans lequel nous vivons. Et si vous avez un urgent besoin de rire, l'humour aura une nouvelle fois une place de choix dans la programmation avec notamment **Arnaud Tsamère**, l'inénarrable **Serge Papagalli** qui fête ses 80 ans, les **chansonniers du théâtre des Deux Âges** avec « Manu Chao ! » à l'occasion des Présidentielles, mais aussi **Alex Lutz** ou **Moguiz**, le phénomène des réseaux sociaux...

Côté théâtre, cette année le Grand Angle fait carton plein avec pas moins de cinq spectacles nommés aux Molières. Dont le triplement récompensé : « Le procès d'une vie » avec sept comédiens formidables qui nous emmènent au cœur du procès de la jeune Marie-Claire

accusée d'avoir avorté suite à un viol et défendue par Gisèle Halimi. Côté répertoire, ne passez pas à côté de cette version du « Bourgeois gentilhomme » campé par le subtil **Jean-Paul Rouve**. À moins que vous ne souhaitiez retrouver **François Morel**, **Olivier Broche** et **Olivier Saladin** complices à l'écran, sur scène et dans la vie, qui reprennent « Art », la pièce à succès de Yasmina Reza, devenue un classique.

Si vous êtes plutôt musique, optez sans conteste pour **David Krakauer** l'un des musiciens les plus influents de la nouvelle musique juive et de la nouvelle vague du klezmer qui intègre des éléments de jazz, de rock, de funk et de hip-hop. Pour les amoureux de chanson, plusieurs possibilités s'offrent à vous, de **Julien Clerc** aux **Fatals Picards** en passant par **Belinda Davids** et son hommage à Whitney Houston ou encore **Stephan Eicher**.

Les amateurs de danse seront également comblés avec « Panier Piano », un spectacle accessible aux plus jeunes, « Tutu » des **Chicos Mambo**, le **Grand ballet de Kiev** avec « La belle au bois dormant » ou « La Revue Finale » du **Ballets Jazz Montréal**.

PRATIQUE

Programmation, tarifs, et billetterie en ligne sur :

www.le-grand-angle.fr

À NE PAS MANQUER

Pour découvrir la saison, rendez-vous le **23 juin** à 18h30 pour le lancement officiel. *Entrée libre et gratuite.*

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **29 juin**, diffusé en direct sur YouTube, à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :

- > À Voreppe, le 19 juin
- > À Voiron, les 26 juin, 3 et 8 juillet

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :
> le **25 juin de 14h30 à 17h**
au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com/
Rubrique Économie et Emploi /
« Créer, reprendre une entreprise »
Renseignements au 04 76 27 94 30

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...);
- > allocation jusqu'à 566,17 €/mois (selon situation, ressources et si respect des engagements).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ le vendredi de 11h à 12h.
Entrée libre.

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Des réunions d'information collectives auront lieu les **15 juin et 6 juillet**.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneu.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 coopératives d'activités et d'entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le **30 juin de 10h à 12h à Centr'Alp**.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

ERRATUM

Un erreur s'est glissée dans le précédent numéro du Mag. Il est mentionné que Madame Nadine Reux est première Adjointe à la mairie de Charnècles, elle est en réalité Conseillère municipale.

Veuillez nous excuser pour cette erreur.

LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

- > **Accueil principal**
40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron cedex - Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com
- > **Collecte des déchets**
n° vert : 0 800 508 892
- > **Eau et assainissement**
04 76 67 60 10
Urgences : 04 76 67 60 20
- > **Agence Mobilité**
04 76 05 03 47
- > **Aide aux personnes âgées et handicapées**
04 76 32 74 30

Le Mag en boîte aux lettres !



Chaque mois, le Mag du Pays Voironnais est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des 31 communes du territoire, même en présence du logo Stop Pub qui dit « Non aux publicités mais Oui aux journaux d'information publique ».

Toutefois, si vous ne recevez pas le journal, nous vous invitons à vous faire connaître par mail : sophie.harmand@paysvoironnais.com ou par téléphone au : 04 76 93 17 71.

LUNDI 29 JUIN : TOP DÉPART POUR LES HORAIRES D'ÉTÉ EN DÉCHÈTERIES

> Du **lundi 29 juin au samedi 29 août 2026 inclus**, les déchèteries du Pays Voironnais passent en horaires d'été. *Toutes les déchèteries (sauf La Buisse) ouvriront donc le matin au lieu de l'après-midi.*



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	7h30 à 12h et 14h à 17h30					
Coublevie	8h30 à 12h30					
Saint-Nicolas de Macherin	7h30 à 12h30	Fermé	7h30 à 12h30	Fermé	7h30 à 12h30	8h30 à 12h et 13h à 17h30
Moirans Tullins Le Pin	8h30 à 12h30	Fermé	8h30 à 12h30	Fermé	8h30 à 12h30	
Rives Montferrat	Fermé	8h30 à 12h30	Fermé	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30	

Pays Voironnais

MAG



Participer à l'avenir du territoire avec le Conseil de Développement

EAU p18
Stocker l'eau pour la réutiliser

p14

Participer à



Mis en place par la loi Voynet de 1999, le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative intercommunale rassemblant des citoyens engagés en faveur de leur territoire pour contribuer aux orientations politiques et aux grands projets en complémentarité avec les élus locaux.

Visite de la station d'épuration Aquantis

> C'EST QUOI UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Assez méconnu, le Conseil de Développement rassemble des citoyens bénévoles de tous horizons et de tous âges. Son rôle est de produire des réflexions ou des propositions d'actions pour les élus locaux.

La création d'un Conseil de Développement est obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 50 000 habitants. Son but est de promouvoir la participation citoyenne sur le territoire.

Concrètement, les élus peuvent consulter le Conseil de Développement sur un sujet via la saisine. La loi préconise que le Conseil de Développement contribue à l'élaboration du projet de territoire, des documents de prospective et de planification (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local de l'Habitat, Plan de déplacements urbains, Schéma touristique...), et des politiques locales de développement durable (Plan Climat Air Énergie Territorial, Charte forestière...).

Le Conseil de Développement peut définir lui-même un sujet de travail: c'est l'auto-saisine. Il peut à tout moment proposer à la collectivité un sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

D'autres compétences peuvent être exercées par les Conseils de Développement:

- > Être animateurs du débat public, en organisant des conférences, des débats, en sollicitant des experts, en faisant apparaître des controverses.
- > Être à l'écoute du territoire et de ses évolutions; faire remonter des initiatives et des préoccupations citoyennes.
- > Diffuser des informations, dans un but pédagogique.
- > Porter des expérimentations qui peuvent être reprises et pérennisées par d'autres.
- > Participer à des réseaux.

Indépendant dans son fonctionnement et apolitique, le Conseil de Développement est néanmoins doté d'un budget et de moyens pour fonctionner, et les élus définissent également le cadre de recrutement des membres.

+ D'INFOS

→ www.paysvoironnais.com
Rubrique Conseil de Développement

l'avenir du territoire avec le Conseil de Développement

Sortie vélo pour tester les nouvelles pistes cyclables

> LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS

Depuis 2022, la cinquantaine de bénévoles composant le Conseil de Développement du Pays Voironnais a déjà travaillé sur des sujets en lien direct avec notre environnement, notre économie, les services aux habitants, ou la mobilité.



6 GRANDES THÉMATIQUES ABORDÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL DEPUIS 3 ANS

LES PISCINES, L'APPRENTISSAGE DE LA NAGE ET LA BAIGNADE

Comment garantir à tous les habitants l'apprentissage équitable de la nage, la pratique de la baignade de loisir ou de sport et le rafraîchissement en été dans le Pays Voironnais?



L'ÉVALUATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Comment les habitants perçoivent les enjeux climatiques actuels sur le territoire? Avis du Conseil de Développement sur les actions climatiques et environnementales menées sur le Pays Voironnais.



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

« La préservation de la biodiversité est une question existentielle! Elle doit être une priorité »: Comment faire prendre conscience à tous de l'importance et l'urgence d'une action volontariste?



LES ZONES D'ACTIVITÉS DU FUTUR

Comment imaginer des zones d'activités qui (ré)concilient économie et écologie? Comment faire d'une Z.A. un territoire où il fait bon vivre et bien travailler? Focus sur Centr'Alp en 2050: Quels leviers d'action ont les acteurs économiques?



LA PERCEPTION DES HABITANTS SUR LA RESSOURCE EN EAU

Dans le contexte de dérèglement climatique actuel, quelle est la perception des habitants sur l'eau? Et celle des agriculteurs, industriels, commerçants, naturalistes? Comment partager l'eau entre humains et non-humains?



LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS VERS UNE MOBILITÉ PLUS DOUCE

Comment induire un changement de comportement des usagers, de la voiture vers le vélo ou la marche, pour les courts trajets du quotidien? Expérimentation au collège du Vergeron à Moirans: le défi vélo.



VOUS AUSSI, VOUS POURRIEZ CONTRIBUER À CES TRAVAUX!



Sortie collective à Chalais, échange autour de la forêt.

DOSSIER SUITE

> COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La loi donne la possibilité au Conseil de Développement de s'organiser librement. Jusqu'à présent, il se rassemble au moins une fois par trimestre en assemblée plénière, pour partager des travaux ou des préoccupations communes. Il se constitue ensuite en différents groupes de travail thématiques, avec des membres volontaires, qui sollicitent le concours d'experts, personnes qualifiées ou collaborateurs de la collectivité, qui se réunissent environ une fois par mois, durant le temps nécessaire. Il peut y avoir des sujets courts ou des sujets de long terme. Le Conseil de Développement prépare un projet d'avis qui reflète les différents points de vue exprimés. Cet avis est validé par l'assemblée plénière du Conseil de Développement. Il est ensuite adressé au Président et aux élus du Pays Voironnais, puis porté à la connaissance du grand public.

Le Conseil de Développement du Pays Voironnais participe également à un réseau des Conseils de Développement de la grande région grenobloise, avec qui il organise des projets, et peut être sollicité pour des sujets plus larges comme par exemple le SCOT (*Schéma de cohérence territoriale*), dans le mandat à venir. Une coordinatrice est détachée par le Pays Voironnais pour venir en appui technique, méthodologique et logistique. L'organisation du Conseil de Développement est retranscrit dans des documents cadres.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, UN LABORATOIRE D'IDÉES

→ Lieu d'intelligence collective, le Conseil réfléchit, s'instruit, explore, échange, débat, évalue, produit des avis, puis partage ses travaux avec les élus communautaires.

La recherche de l'intérêt collectif, le respect de la différence et l'ouverture d'esprit en sont les valeurs; le bien vivre ensemble et le développement durable en sont les finalités.



> ILS SONT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Une cinquantaine de membres bénévoles issus de multiples horizons constitue le Conseil. Certains nous parlent de leurs expériences.

> PASCALE POZZERA de La Buisse évoque son mandat

«Le Conseil de Développement était une opportunité de rencontrer des personnes issues de domaines d'activités totalement différents de celui dont je venais, la grande distribution. Participer à l'expression collective citoyenne est très valorisant. Je pense avoir été utile car j'ai réussi à partager des idées avec des personnes ayant une histoire totalement différente de la mienne.»

> JEAN-JACQUES TOURNON de Saint-Aupre nous dit comment il voit le Conseil de Développement

«On est là pour générer des idées et réfléchir. On est un lieu de réflexion, les élus n'ont pas toujours ce temps car ils ont le nez dans le guidon. Moi, j'ai le temps et j'ai une partie de la mémoire du territoire; d'autres ont des projets pour son avenir. On n'a pas d'ambitions, donc ça permet de faire évoluer et d'enrichir les idées, de débattre dessus et de proposer des avancées, sans être dans l'urgence.»

> PASCAL MIOCHE Président du Conseil de Développement et habitant de Saint-Jean de Moirans.

«Le Conseil de Développement c'est aussi un moyen de se projeter et réfléchir à un futur choisi, un futur désirable. C'est dépasser les discours souvent anxiogènes et toujours stériles, pour porter collectivement des propositions pragmatiques, positives, innovantes. Nous ne prétendons pas changer le monde mais souhaitons permettre des choix éclairés à nos élus et développer la culture du compromis. Avoir des rêves et se donner une chance de pouvoir les réaliser.»



→ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT A BESOIN DE VOUS !

- > Vous avez envie de vous investir dans une mission utile à la rentrée ?
- > Vous ne souhaitez plus juste habiter le territoire, mais contribuer à son développement ?
- > Vous aimez rencontrer des personnes d'horizons et d'âges divers et partager des idées ?
- > Vous êtes curieux de mieux connaître le Pays Voironnais et le fonctionnement des collectivités ?
- > Vous aimez être force de proposition ?
- > Vous avez 20, 30, 40, 50, 60 ans et plus ?

À l'automne, un nouveau Conseil de Développement va se constituer, pour le mandat de 6 ans qui débute. Nous rejoindre à la rentrée, c'est avoir l'opportunité de décider sur quoi nous allons travailler. Social, santé, environnement, économie, alimentation, mobilité, jeunesse... tout est ouvert, tout est possible. Si un sujet en particulier vous semble important, venez vous en saisir. Il n'y a pas de compétence spécifique à avoir, juste habiter sur le Pays Voironnais et ne pas avoir de mandat d' élu en cours. Ensuite, nous co-construisons une charte de valeurs partagées que chacun s'engage à respecter... Vous avez la possibilité de vous investir à géométrie variable, selon vos contraintes, car au Conseil de Développement, on prône la souplesse.

Venez tester, laissez-vous tenter par un groupe de travail (à raison d'une réunion par mois), ou renoncez, vous ne serez pas jugés !

Voici quelques-unes des méthodes que nous utilisons : visites terrain pour comprendre les coulisses, conférences pour enrichir nos connaissances, ateliers de créativité pour proposer des solutions qui sortent des sentiers battus, mises en récits et en images pour inspirer le passage à l'action... Venir au Conseil de Développement, c'est voyager sur son propre bassin de vie... Si l'état d'esprit de ce « think tank » vous inspire, embarquez avec nous et rejoignez le groupe de citoyens investis.

Candidatez sur paysvoironnais.com, rubrique Conseil de Développement ! Toutes les candidatures seront étudiées... Des critères de mixité, parité, répartition géographique encadreront les choix pour la constitution du nouveau groupe de lancement. Pour celles et ceux qui hésitent, venez échanger avec des membres actuels du Conseil et des acteurs locaux, lors d'une soirée dédiée à la rentrée qui sera annoncée sur le site du Pays Voironnais.

Stocker l'eau pour la réutiliser

Réchauffement climatique et sécheresses régulières marquent la fin de la ressource en eau inépuisable.

Afin de soutenir les habitants dans leurs efforts de sobriété en matière de consommation d'eau, le Pays Voironnais a mis en place une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide est proportionnée au volume du récupérateur installé.

LE MONTANT DE L'AIDE

- > de 0 à 250 litres: 25 €
- > de 250 à 500 litres: 50 €
- > de 500 à 750 litres: 75 €
- > de 750 à 1 000 litres: 100 €
- > de 1 000 litres: 125 €

LES CONDITIONS :

- > Habiter l'une des 31 communes du Pays Voironnais
- > 1 foyer = 1 aide

LES PIÈCES À FOURNIR

- > Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- > Un dossier de demande d'aide financière disponible sur www.paysvoironnais.com, rubrique Eau
- > La facture d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

LA BONNE IDÉE



Pour éviter la prolifération des moustiques tigres qui se reproduisent dans les eaux stagnantes, les récupérateurs d'eau doivent être fermés ou protégés par une moustiquaire.

De l'eau brute à la place de l'eau potable

Le Pays Voironnais a installé deux bornes d'eau brute destinées aux particuliers et professionnels pour remplir gratuitement cuves et bidons pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable. Une borne est disponible à côté de l'ancien réservoir de Beauregard **chemin du Biot à Coublevie** et l'autre à **Charavines, rue des Lilas**.

L'eau est mise à disposition **gratuitement** par le Pays Voironnais en libre service, 24h/24 tous les jours de la semaine.

LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU CHEZ SOI

REPÉREZ ET RÉPAREZ LES FUITES D'EAU

- > Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres par heure, soit **120 litres par jour...**
- > Une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de **600 litres par jour**, soit la consommation quotidienne d'une famille de quatre personnes...



UTILISEZ UN MOUSSEUR SUR VOS ROBINETS

Le débit de l'eau est ainsi réduit de 30 à 50 %, mais la pression ne diminue pas. Vous pouvez faire jusqu'à **160 € d'économies par an!**



INSTALLEZ UNE DOUCHETTE ÉCONOME DANS VOTRE DOUCHE

Sans nuire à votre confort, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. Vous réalisez ainsi jusqu'à **75 % d'économie d'eau!**

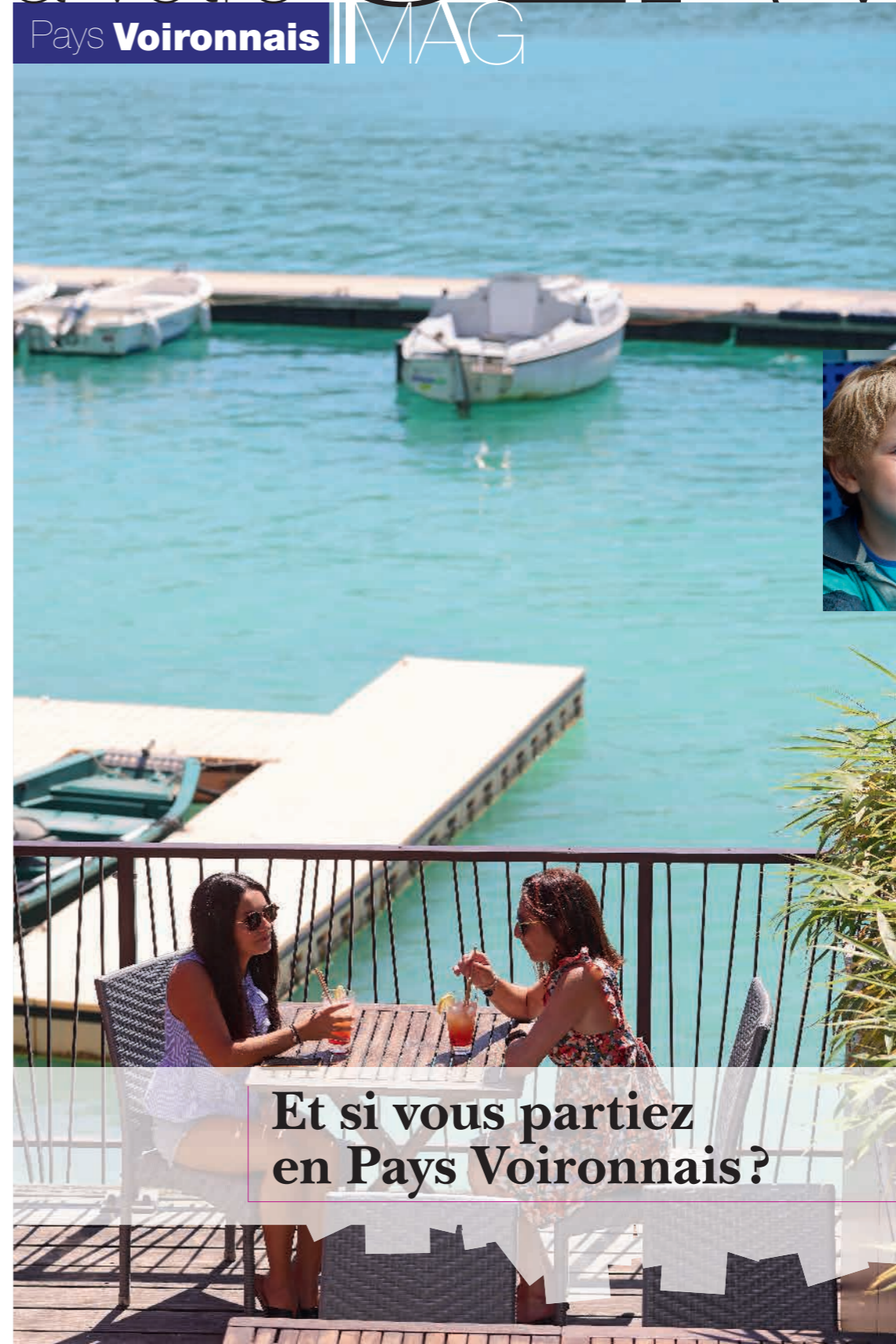


+ D'INFOS www.paysvoironnais.com

à votre SERVICE

n°349 Juin 2026

Pays Voironnais MAG



p22

Déplacements
Anticiper la rentrée :
un geste simple
pour un été serein.

Et si vous partiez
en Pays Voironnais?

p20

Du 26 juin au 1^{er} novembre 2026 : Partez à la découverte des paysages industriels...



Le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais présente « Métamorphoses urbaines, un inventaire des villes à l'âge industriel », une exposition du Département de l'Isère.

À travers un inventaire minutieux qui a porté sur une vingtaine de quartiers de villes soigneusement choisis pour leur diversité architecturale et leur développement industriel, ce travail met en lumière l'évolution du tissu urbain, en analysant la manière dont l'installation des usines a métamorphosé les paysages.

À partir de 1850, les industries se développent, tirant parti de nouvelles sources d'énergie, des réseaux de transport, et s'implantent progressivement dans les bourgs. Ce phénomène entraîne des mutations profondes de nombreuses villes iséroises, dont l'organisation change radicalement à l'appui de tentatives de planification et d'aménagement de l'espace. La désindustrialisation amorcée dans les années 1980, la manière dont elle a redéfini les usages des anciennes usines et modifié les espaces, pose aujourd'hui la question de la réhabilitation de ce patrimoine.

L'exposition invite le public à découvrir des documents d'archives souvent méconnus qui relatent cette aventure dans laquelle industriels, architectes et élus ont œuvré pour développer l'industrie, créer des espaces partagés ou architectures novatrices qui font de certaines villes iséroises ce qu'elles sont aujourd'hui.

En plus de l'exposition, le Pays d'art et d'histoire propose également de nombreux rendez-vous : visites guidées, conférences, balades contées, ateliers en famille, spectacle... pour explorer le passé industriel de tout le Pays Voironnais!

Une programmation à découvrir sur : www.culture.paysvoironnais.com



PROCHAINES VISITES GUIDÉES DE L'EXPOSITION

27 JUIN, 5 ET 19 JUILLET À 15 H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : billetterie-culture.paysvoironnais.com

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin, Voiron
Du mardi au dimanche
14h - 18h

Billet d'entrée couplé avec le Musée Archéologique du Lac de Paladru.
Entrée : 5€. Tarif réduit : 2€.



Et si vous partiez en Pays Voironnais ?

Et si les vacances commençaient à deux pas de chez vous ? On vous dit pourquoi choisir de partir ici !

Nature, détente, gastronomie, culture et activités de plein air, le Pays Voironnais a tout à vous offrir!

Entre lac, collines et patrimoine, c'est l'occasion de redécouvrir votre territoire, de profiter d'une offre locale de qualité et d'un accueil chaleureux. Le tout en soutenant les acteurs touristiques du Pays Voironnais et en limitant vos déplacements.

Parce que le dépaysement, c'est aussi tout près de chez vous ! Les hébergements touristiques du territoire vous ouvrent leurs portes pour une parenthèse nature, reposante et authentique. Quelques idées pour vos prochains séjours...

Si vous voyagez à 2 roues, vous trouverez votre bonheur au **camping du Bord du Lac** à Biliou mais si c'est un séjour en amoureux qui vous tente, Pascale du **Chalet de la Bachole** à Charancieu saura vous chouchouter.

Pour une nuit en bord de lac, testez la tente glamping du **camping Le Pin Paradis** et pour un séjour avec votre tribu, la **demeure du val d'Ainan** sera idéale. À moins que vous n'aspiriez à un moment de pure détente, alors rendez-vous à **hôtel du Beau Rivage** et son restaurant nouvellement ouvert.



+ D'INFOS : toutes les propositions de l'Office de Tourisme dans nos accueils de Voiron et de Charavines ou sur :

www.tourisme.paysvoironnais.com

Trophées Econex : Et si votre entreprise participait ?



Le Collectif ECONEX du Pays Voironnais célèbre ses 10 ans. À cette occasion, le collectif organise une soirée exceptionnelle avec une cérémonie de remise des Trophées ECONEX, pour mettre à l'honneur les entreprises du territoire en récompensant leurs actions, leurs parcours et leurs engagements remarquables.

Vous souhaitez valoriser votre entreprise, alors candidatez !

Pour participer au concours, il vous suffit de remplir un dossier de candidature (disponible sur econex-paysvoironnais.fr) pour l'une des catégories suivantes :

- > Résilience & Rebonds
- > Savoir-Faire & Excellence
- > Impact Social & Humain
- > Impact et Transition Environnementale
- > Talents & Avenir.

Votre candidature doit être envoyée au plus tard le 30 juin minuit. Elle sera examinée par le jury entre juillet et septembre.

La cérémonie de remise des trophées se tiendra le jeudi 26 novembre 2026 à partir de 18h, au Cinéma Pass'rl de Voiron.

Elle réunira les acteurs économiques, les institutionnels et partenaires du territoire pour une soirée de valorisation, de rencontres et de célébration.



EN SAVOIR +

ECONEX
PAYS VOIRONNAIS, BUSINESS FRIENDLY

> C'est un collectif issu de la collaboration du Pays Voironnais et des acteurs économiques au service de la dynamique du territoire et de son attractivité.



Pays Voironnais Rénov' au service de votre logement

Avec Pays Voironnais Rénov', la Communauté d'agglomération s'engage à vos côtés pour améliorer la qualité du parc de logements et immeubles privés. Au programme, un accompagnement, des conseils gratuits et des aides financières.



À SAVOIR

Pays Voironnais Rénov', c'est pour vous

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur (d'un logement vide ou loué), futur acquéreur ou syndicat de copropriétaires. Le logement concerné doit avoir plus de 15 ans.

Les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de votre dossier.

Pour en savoir plus et savoir si vous êtes éligible(s) contactez l'Ageden, le partenaire du Pays Voironnais
04 76 14 00 10 - infos@infoenergie38.org

Pour quels travaux ?

> **Les travaux pour la réhabilitation d'un logement dégradé** : remise aux normes électriques, plomberie, sanitaires, travaux énergétiques...

> **Les travaux d'économie d'énergie et confort thermique** : isolation, chauffage, menuiseries, ventilation... en maison individuelle ou copropriété.

> **Les travaux pour adapter le logement à la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap** : accessibilité au logement, adaptation de salle de bains, monte-escaliers...



DÉPLACEMENTS

Anticiper la rentrée : un geste simple pour un été serein

Si l'heure des vacances n'a pas encore sonné, il est pourtant déjà temps de penser à la prochaine rentrée. Alors pour vous alléger, anticipez l'achat ou le renouvellement de l'abonnement de transport scolaire de vos enfants.



Pour gagner du temps et éviter l'affluence en Agence de mobilité à la fin de l'été, la vente des abonnements est déjà ouverte. Et pour simplifier les formalités, M réso met à disposition un dispositif en ligne permettant d'effectuer l'ensemble des démarches depuis chez vous.

> Des tarifs avantageux pour les jeunes

Les abonnements proposés s'adressent aux jeunes jusqu'à 17 ans, ainsi qu'aux étudiants, apprentis et alternants de moins de 26 ans. Ces offres de transport M réso permettent de circuler soit sur le territoire du Pays Voironnais, soit sur l'ensemble du réseau (incluant la Métropole de Grenoble et le Grésivaudan), à des tarifs préférentiels.

> Quelles démarches selon votre situation ?

→ Première inscription sans carte OÙRA :

Il est nécessaire de se rendre à l'Agence de mobilité (4, avenue des Frères Tardy à Voiron), muni d'une pièce d'identité, d'une photo et d'un justificatif de quotient familial. La carte OÙRA (5€) ainsi que l'abonnement peuvent y être achetés.

→ Renouvellement avec carte OÙRA :

L'abonnement (mensuel ou annuel) peut être rechargé directement sur la carte, en agence, à la borne automatique en gare routière sud ou dans les points de vente du réseau.

Pour faciliter le rechargement de votre abonnement :

- > Utiliser l'Appli M, qui permet de recharger, valider et voyager sans carte,
- > Commander gratuitement une carte OÙRA jusqu'au 25 juillet via le site reso-m.fr, avec réception à domicile,
- > Se rendre en Agence de mobilité, de préférence avant le 19 août pour éviter l'attente.

> Le bon plan : l'abonnement annuel

Opter pour un abonnement annuel permet de réaliser jusqu'à trois mois d'économies. Il est également possible de régler en 10 fois sans frais par prélèvement automatique, sur présentation d'un RIB.



Cas particuliers

Les parents d'élèves en maternelle dans certaines communes (Coublevie, Réaumont, Saint-Aupre, Saint-Geoire en Valdaine) doivent effectuer une démarche spécifique auprès de leur établissement scolaire avant de se rendre en agence.

Une offre estivale à ne pas manquer

JUSQU'AU 19 JUILLET, UNE OFFRE SPÉCIALE ACCOMPAGNE LES FAMILLES ET LES JEUNES

20 voyages sont offerts pour l'achat d'un abonnement annuel M réso « Toutes zones » pour les 11-17 ans et les 18-25 ans.

Un bon plan pour découvrir le réseau et faciliter les déplacements du quotidien, tout en faisant des économies. Les voyages offerts peuvent être utilisés librement, y compris pour vos proches. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, hors abonnements intra-Voironnais et intra-Grésivaudan.



GESTION DES DÉCHETS

Bac jaune : chaque geste compte!

Trier ses déchets est devenu un geste du quotidien pour les habitants du territoire. Dans chaque foyer, le bac jaune accueille les papiers et emballages recyclables : emballages en plastique (bouteilles, pots de yaourt, films, barquettes...), en métal (canettes, boîtes de conserve...), mais aussi en carton et les briques alimentaires. Seuls les emballages en verre doivent être jetés dans des conteneurs spécifiques. Derrière ce geste devenu presque automatique, se cachent pourtant une véritable chaîne industrielle, des coûts importants et des enjeux environnementaux majeurs.

> DU BAC JAUNE AU CENTRE DE TRI

Une fois collectés, les déchets du bac jaune prennent la direction du centre de tri Athanor. Grâce à des technologies de pointe, les différentes matières sont séparées à grande vitesse. Des aimants récupèrent l'acier, des courants électriques isolent l'aluminium, tandis que des capteurs optiques reconnaissent les différents plastiques en une fraction de seconde. Sur les tapis roulants, des tonnes de déchets défilent chaque heure sous le contrôle des agents chargés de vérifier la qualité du tri. Une fois triés, les matériaux sont ensuite compactés en balles et expédiés dans des usines de recyclage en France ou en Espagne.

Recycler permet ainsi d'économiser des matières premières, limiter l'extraction des ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Recycler une canette en aluminium demande beaucoup moins d'énergie que produire de l'aluminium neuf.

Mais ce système ne fonctionne que si chacun trie correctement. Car dans les bacs jaunes, les erreurs sont encore trop nombreuses. Couches, jouets, appareils électriques, vêtements, produits toxiques, sacs fermés ou restes alimentaires s'y retrouvent chaque jour. Ces déchets, appelés « refus de tri », ont de lourdes conséquences. Un simple sac-poubelle fermé empêche les machines de reconnaître les emballages recyclables. Des déchets alimentaires peuvent souiller le papier et le carton. Certains objets bloquent les équipements ou provoquent des pannes coûteuses. Résultat : une partie des déchets recyclables finit incinérée au lieu d'être recyclée.

> QUAND LES ERREURS COÛTENT CHER

Le mauvais tri représente également un coût financier important pour les collectivités. Chaque erreur doit être retirée, transportée vers l'incinérateur et traitée une seconde fois. Des dépenses supplémentaires financées indirectement par les habitants à travers la TEOM*.

En 2025, une tonne d'erreurs de tri dans le bac jaune coûtait 320 €. Si ces déchets non recyclables avaient été jetés directement dans le bac gris, le coût aurait été limité à 142 € correspondant uniquement à l'incinération. Une tonne mal triée a donc coûté près de 2 fois plus cher à traiter. Avec un taux d'erreurs de tri de 28,4 % sur le territoire, l'amélioration des pratiques de tri constitue un véritable levier pour réduire les coûts et renforcer l'efficacité du recyclage.

> LES BONS GESTES À ADOPTER POUR ÉVITER LES ERREURS!

- > Déposer uniquement les papiers et emballages recyclables dans le bac jaune;
- > Jeter les déchets en vrac, jamais dans des sacs!
- > Vider les contenants sans les laver;
- > Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres; même pour essayer de gagner de la place!
- > En cas de doute, consulter le guide du tri ou le moteur de recherche dédié sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets / trier ses déchets.

> UN GESTE SIMPLE, UN IMPACT COLLECTIF

Bien trier ses emballages, c'est préserver les ressources, limiter les coûts et améliorer l'efficacité du recyclage. Chaque erreur évitée compte car elle permet à davantage de matières d'être recyclées correctement tout en évitant des dépenses inutiles.

QUE DEVIENNENT les emballages et papiers triés ? UNE FOIS COLLECTÉS

Les emballages et papiers vont au centre de tri et de valorisation Athanor à La Tronche, pour être séparés par matériau et être expédiés dans leurs usines de recyclage respectives.



* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



113^e EDITION
TOUR de France™

Le Tour
en Isère

22 JUILLET → ARRIVÉE 23 JUILLET → DÉPART

VOIRON

TOUR de France™

Ville de **VOIRON**

isère
LE DÉPARTEMENT

Plus de vélos
Communauté du Pays Voironnais

SMAG
Syndicat Mixte des Vallées de l'Isère-Guyane

Illustration: Albert Tercero - Département de l'Isère